



COMMUNIQUÉ DE PRESSE - Covid-19 : point de situation en Normandie

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE

Un taux d'incidence régional toujours en baisse

Au 5 octobre, le taux d'incidence continue de diminuer et passe au-dessous de 25 nouveaux cas pour 100 000 habitants (24,34 contre 30,85 lors du dernier point de situation), soit une baisse de 21,6 % par rapport à la semaine dernière. La Normandie continue de présenter le plus faible taux du territoire. Tous les départements sont au-dessous du seuil d'alerte. Si les départements de l'Orne et du Calvados présentent une légère augmentation de leur taux d'incidence (alors qu'ils étaient en diminution depuis plusieurs semaines), ceci résulte de clusters et non pas d'une circulation accrue du virus en population générale. Le département de la Seine-Maritime enregistre quant à lui la baisse la plus importante (-38,4 % en une semaine).

Normandie : - 26,6 % (taux d'incidence SPF du 27/09 au 03/10 : 24,34)

Calvados : + 19,9 % (taux d'incidence SPF du 27/09 au 03/10 : 25,31)

Eure : - 18,3 % (taux d'incidence SPF du 27/09 au 03/10 : 29,63)

Manche : - 15,7 % (taux d'incidence SPF du 27/09 au 03/10 : 15,3)

Orne : + 7,8 % (taux d'incidence SPF du 27/09 au 03/10 : 19,9)

Seine-Maritime : - 38,4 % (taux d'incidence SPF du 27/09 au 03/10 : 25,8)

Si la situation reste contenue dans la région et fait écho au bon taux de vaccination des Normands, restons vigilants : le respect des gestes barrières est essentiel, notamment en présence de personnes fragiles ou en cas d'interaction avec plusieurs personnes dans des lieux clos : port du masque, lavage des mains, limitation des interactions sociales, aération régulière des locaux.

La baisse continue de l'activité hospitalière se poursuit

Au 5 octobre, 320 personnes hospitalisées (contre 333 la semaine dernière) sont atteintes de la COVID-19 dont 29 en réanimation (contre 33 lors du dernier point de situation). Les hospitalisations conventionnelles (4 nouvelles entrées par jour en moyenne) ainsi que les réanimations (1 entrée par jour en moyenne) sont en baisse.

Un taux de positivité stable

Entre le 26 septembre et le 2 octobre, 121 134 personnes ont été testées dont 804 (1 019 la semaine précédente) ont présenté un résultat positif.

Au moindre doute, en cas de symptômes évocateurs de la Covid-19 ou si l'on est cas contact (même asymptomatique), se faire tester reste essentiel pour casser le plus rapidement possible les chaînes de contamination, en permettant le repérage précoce des cas Covid+ et leur mise à l'abri, tout en limitant les risques de transmission. En plus de l'offre pérenne de dépistage proposée par les laboratoires et les professionnels de santé (pharmacies et infirmiers), des opérations ponctuelles de dépistage sont organisées sur tout le territoire, à retrouver sur le site Internet de l'ARS : [Coronavirus COVID-19 : où se faire tester en Normandie ? | Agence régionale de santé Normandie \(sante.fr\)](#)

VACCINATION

La Normandie mobilisée pour la vaccination

Grâce à la mobilisation intense de l'ensemble des professionnels de santé depuis plus de neuf mois, la Normandie affiche un taux de primo-injections de la population éligible de 85,2% et un taux de vaccination complète à 83 % (26/09 - Source ARS / croisement si-vaccin-covid/SNDS). Ces deux taux continuent d'être supérieurs aux moyennes nationales (79,4 % pour les primo et 77 % pour les schémas complets). Au 3 octobre, 2 672 147 personnes ont reçu au moins une dose et 2 598 962 personnes bénéficient d'un schéma vaccinal complet. Au total, ce sont 5 126 550 injections qui ont été réalisées.

Une adaptation des organisations de la campagne vaccinale et un renforcement de la place des professionnels de ville

Cependant, le virus continue de circuler. Il nous faut donc poursuivre cette dynamique vaccinale en particulier auprès des publics les plus fragiles. Dans ce cadre, l'ARS et les préfetures échangent actuellement avec l'ensemble des acteurs de terrain, en centre, en ville, en aller-vers, afin d'adapter les organisations, notamment le fonctionnement des centres au regard de l'activité (amplitudes horaires par exemple), et de renforcer la place des soins de ville grâce à l'accessibilité de tous les vaccins pour les professionnels de santé. En effet, si au démarrage de la campagne de la vaccination, les modalités de conservation et d'approvisionnement des vaccins ont amené à vacciner principalement en centre de vaccination, les médecins généralistes, les pharmaciens et les infirmiers libéraux, de par la connaissance de leurs patients, sont mobilisés pour poursuivre la campagne de rappel au sein de leurs cabinets et officines, notamment dans le contexte où il est possible d'injecter concomitamment le vaccin antigrippal et le vaccin anti-covid.

La campagne de rappel vaccinal a débuté

Tous les 65 ans et plus sont concernés par l'administration d'une dose de rappel pour maintenir leur protection vaccinale, de même que toutes les personnes ayant été vaccinées en Janssen. Se faire administrer le rappel dès qu'on est éligible, c'est se protéger.

Dans le détail, les conditions du rappel vaccinal sont les suivantes :

- 6 mois après la dernière injection du schéma initial :
 - Les résidents des EHPAD et des USLD ;
 - Les personnes de plus de 65 ans vivant à domicile ;
 - Les personnes à très haut risque de forme grave ;
 - Les personnes atteintes de comorbidité(s) ;
 - Les personnes sévèrement immunodéprimées (ces personnes peuvent recevoir le rappel à partir de 3 mois après la dernière injection, sur avis médical).
- 4 semaines après la dernière injection du schéma initial :
 - Les personnes ayant reçu le vaccin Janssen.

Pour tous ces publics (hors résidents des EHPAD et des USLD pour qui la campagne de rappel a débuté mi-septembre directement au sein des établissements), **la vaccination est possible en centre de vaccination ou auprès d'un professionnel de ville (médecin, pharmacien, infirmier, sage-femme).**

Pour connaître les possibilités de vaccination à proximité de chez soi :

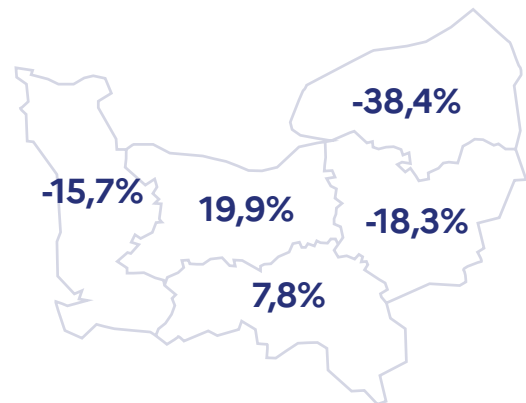
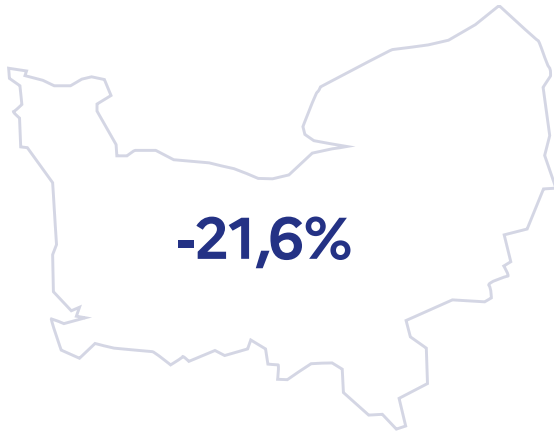
www.normandie.ars.sante.fr et www.sante.fr

CIRCULATION DU VIRUS

• Taux d'incidence - données Santé publique France

Retrouvez les données publiées par Santé publique France [en cliquant ici](#).

• Taux d'incidence - dynamique de l'épidémie (variation hebdomadaire*)



• Nombre de reproduction effectif (R0)



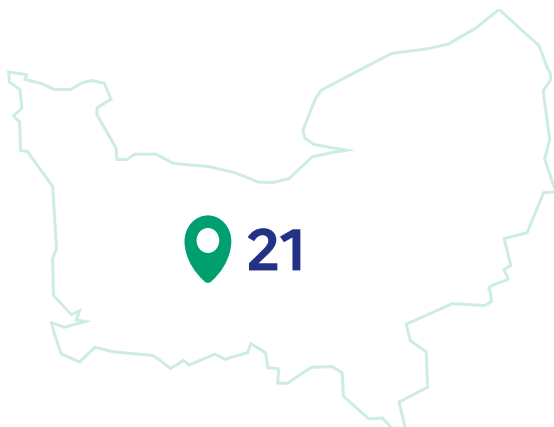
* Le nombre de reproduction effectif (R0) correspond au nombre moyen de personnes qu'une personne malade va contaminer (lorsque le R0 est supérieur à 1, il s'agit du **seuil de vigilance** ; au-delà de 1,5, c'est le **seuil d'alerte** qui est atteint).

• Variants

A noter : de nouvelles modalités de suivi et de criblage, autour des mutations significatives et non plus des variants sont en cours de déploiement. Les mutations recherchées dans un premier temps seront « E484K », « 484Q » et « L452R ».

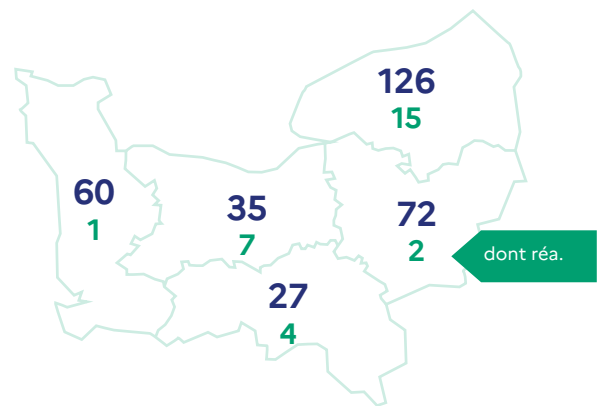
Plus d'infos sur le suivi des variants : [cliquez ici](#).

• Clusters



	Total	EHPAD	Etab. Handicap	Etab. de santé	Etab. Scolaire et universitaire	Milieu professionnel	Sphère privée	Autres
Normandie	21	2	-	-	8	5	6	-
Calvados	5	1	-	-	1	1	2	-
Eure	7	-	-	-	3	2	2	-
Manche	3	-	-	-	1	-	2	-
Orne	1	-	-	-	1	-	-	-
Seine-Maritime	5	1	-	-	2	2	-	-

ACTIVITÉ HOSPITALIÈRE au 04.10.2021



• Taux d'occupation

11,4%

Tensions hospitalières sur les lits de réanimation (patients Covid) / Capacité initiale

13,1%

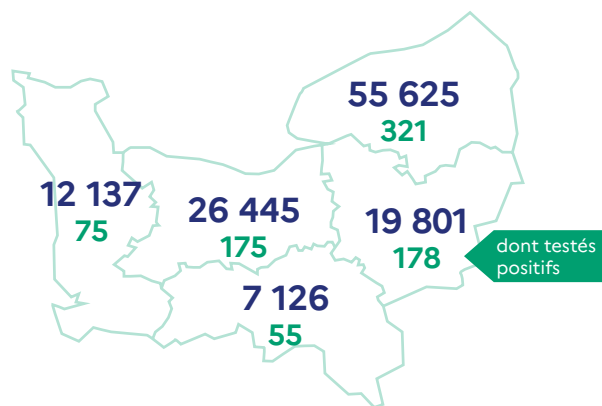
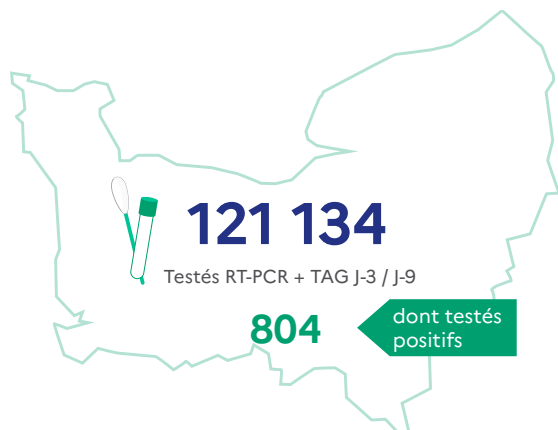
Tensions hospitalières sur les lits de réanimation (patients Covid) / Capacité opérationnelle

• Les tensions hospitalières sur les lits de réanimation correspondent au taux moyen d'occupation des lits de réanimation par des patients atteints de COVID-19 par rapport à la capacité initiale en réanimation, par région (entre 40 et 60 %, il s'agit du **seuil de vigilance** ; au-delà de 60 %, c'est le **seuil d'alerte** qui est atteint).

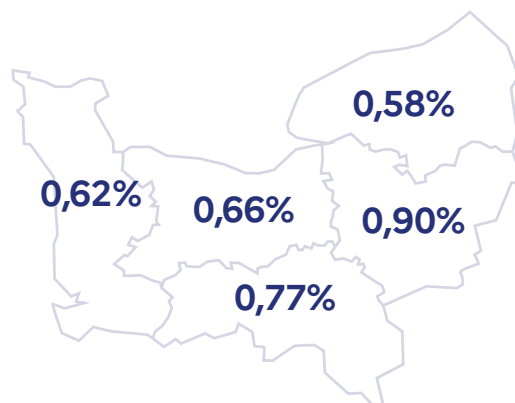
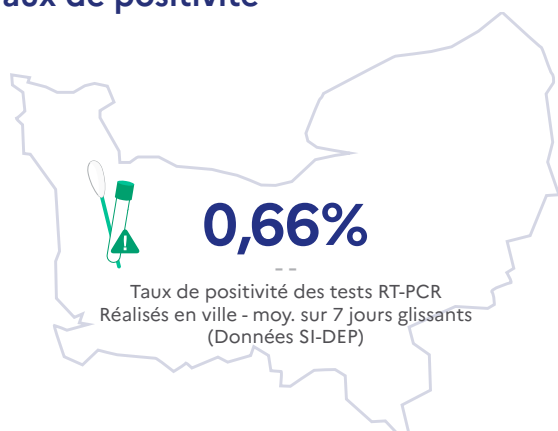
	Hospit.	dont réa.	Retours à domicile depuis le début de l'épidémie	Décès à l'hôpital depuis le début de l'épidémie
Normandie	320	29	15 586	3 532
Calvados	35	7	2 947	643
Eure	72	2	2 050	510
Manche	60	1	1 622	393
Orne	27	4	1 788	361
Seine-Maritime	126	15	7 179	1 625

Depuis le début de l'épidémie, on estime à 4 473 le nombre de personnes porteuses du coronavirus COVID-19 décédées en Normandie (à l'hôpital et en EHPAD).

DÉPISTAGES (SOURCE SPF)

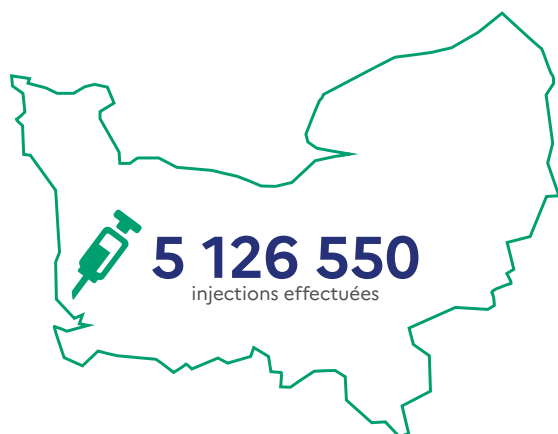


• Taux de positivité



Le taux de positivité des tests RT-PCR correspond au taux de positivité des prélèvements virologiques réalisés dans chaque département sur 7 jours glissants (entre 5 et 10 %, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 10 %, c'est le seuil d'alerte qui est atteint)

VACCINATION au 03.10.2021



2 672 147
primo injections

2 598 962
vaccinations complètes

Au 26 sept. 2021 :

source : ARS / croisement si-vaccin-covid/SNDS



83%

des Normands éligibles
complètement vaccinés



85,2%

des Normands éligibles
primo vaccinés